

~~Acte de naissance~~

Boccat  
= natif de Dulénaux  
= La Lanoue  
29 novembre

John de Bourjeu

Interrogatoire 15 octobre à Gex



Ordre d'arrestation  
Le 24 octobre 49.

Le 15 octobre arrêté  
à Gex par les gendarmes.

19 octobre arrêté au vil  
de Gex

Mandat de dépôt  
15 octobre 1849.

Lettre Boccat au général  
8 9 1849.  
Demande d'interrogatoire

26 9 Lettre du dit  
au capitaine rapport  
même sujet

Le commissaire de police  
Gex le 19 9 1849.  
au Procureur de la République  
Recevez s'il vous plaît

Excellence de M. le Procureur  
à Gex  
à la femme, fondatrice  
des écoles fraternelles, il  
s'est fait un nom, a été  
fait partie de tous les  
clubs = association de son  
langage c'est tant les œuvres  
à faire pour la propagation de  
la doctrine, enfin aux  
affaires des 15 juin il  
prit un grand intérêt.

Je n'ai pris aucune part à ces affaires  
j'étais à Lyon au moment du combat, mais étant  
connu par autorité pour un opéré républicain  
je n'ai pu éviter de me voir accusé de ce  
genre de vie. Je suis venu à Gex, ayant appris  
qu'une poursuite m'avait été dirigée contre moi  
d'après la lettre de une femme qui avait écrit  
M. Hermelin avocat près le tribunal de Gex.  
qui me demandait de la vengeance la plus positive  
que je pouvais lui adresser, je me suis mis en route  
pour Gex après avoir été traité à un moment  
très long par un certain nombre de personnes pour entrer  
chez moi - Je n'ai jamais eu de carte de domicile à  
Gex - Je me disposais à venir à Nantua.



Le Procureur de Gex

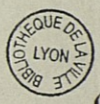


Lyon, le 1. 7<sup>me</sup> 1849

Monsieur

Vous êtes prié de vous rendre au Conseil des Prud'hommes, le mercredi 12 et à 6 heures, pour l'audience du soir. Si vous ne pouvez y venir, M<sup>r</sup> le Président vous prie de vous entendre avec un de M<sup>rs</sup> nos collègues pour vous faire remplacer.

J'ai l'honneur d'être votre  
très humble serviteur.  
Le Secrétaire du Conseil.  
Lefèvre



mercredi 12<sup>e</sup>

Monsieur Charrier

Lyon





merced 12 x<sup>u</sup>



Mourner Charmer

Lyon



Lyon, le 1. <sup>er</sup> 1849

Monsieur

Vous êtes prié de vous rendre au Conseil des  
 Prud'hommes, le lundi 12 à 6 heures, pour  
 l'audience du soir. Si vous ne pouvez y venir,  
 M<sup>r</sup> le Président vous prie de vous entendre avec  
 un de M<sup>rs</sup> nos collègues pour vous faire remplacer.

J'ai l'honneur d'être votre  
 très humble serviteur.



Le Secrétaire du Conseil.

Jeppé  
 &